

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence qui montre l'intérêt que vous portez à notre ORT, et qui nous conforte aussi dans le choix de ce séminaire sur les TMD qui, je vous le rappelle, avait été approuvé à l'unanimité de notre assemblée générale de Février 2009.

Si vous le permettez, je voudrais tout d'abord vous présenter les excuses de Monsieur Laurent Roy, Directeur Régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Il sera représenté par Monsieur Nicolas PATIN chef de l'unité Animation et Politique des Transports et des déplacements.

Les excuses aussi de Mr Gérard Piel, Président de la commission transports et aménagement, du conseil Régional ainsi que celles de M. Thierry Coquil, Directeur du service grand travaux et aménagement du Conseil Régional.

Sans oublier, celles de M. Depraetere Président d'Environnement Industrie, de M. Patrick Menu Président de l'AUTF-PACA, et celles de Madame Laure Panichi, chef de l'Unité Régulation et Contrôle des transports de la DREAL.

Je voudrais à présent adresser quelques remerciements :

A M. le Directeur du CETE, de nous accueillir une nouvelle fois si aimablement, dans ce bel amphithéâtre.

Remercier aussi, chaleureusement M. Dominique Rain d'avoir accepté de conduire les débats d'aujourd'hui. Nous ne pouvons pas trouver un animateur plus compétent que Dominique Rain pour traiter le sujet des TMD.

Je ne voudrais pas oublier les intervenants qui sauront nous éclairer et nous rassurer en nous faisant partager un peu de leur travail et de leur savoir.

Enfin permettez moi de saluer Messieurs Jean-François Janin et Eric Louet, venus spécialement de Paris et qui représentent le MEEDDM et la DGITM...

Mes chers Amis,

Il faut se féliciter de ce séminaire que notre ORT organise aujourd'hui sur les transports de matières dangereuses en PACA.

C'est un sujet qui préoccupe, qui nous préoccupe ici à l'ORT, tout comme à L'IPGR où j'ai la charge d'animer la commission TMD, car les accidents de TMD marquent les esprits durablement.

Il est vrai que les enjeux sont considérables, des enjeux humains, économiques et environnementaux.

- Enjeux humains car ils peuvent toucher la santé, voir la vie des personnes.
- Des enjeux économiques, car les conséquences d'un accident peuvent porter atteinte à l'économie du territoire.
- Enfin des enjeux environnementaux notamment vis-à-vis de la faune, de la flore, de l'air ou de l'eau.

Heureusement, les accidents TMD demeurent rares, quel que soit le mode emprunté y compris pour le mode routier qui est souvent montré du doigt, désigné comme bouc émissaire car il transporte 75% des marchandises à moins de 150 KM donc l'essentiel des MD aussi.

Au transport de matières dangereuses par route, s'associent donc souvent, les termes de risque et de danger, mais je voudrais ajouter aussi, ceux de prévention, de formations, de réglementation, de sécurité ; cette activité vous le savez tous, est assujettie à un ensemble réglementaire draconien.

Une réglementation particulièrement rigoureuse et finalement efficace, c'est ainsi heureusement que l'on relève très peu de graves accidents, en France tout au moins !...

Il faut dire que dans notre pays, les producteurs, les distributeurs, les chargeurs sont d'une extrême exigence vis-à-vis d'eux même et de leurs transporteurs qui répondent tous aux critères

d'Hygiène de Qualité, de Sécurité et de prise en compte de l'Environnement. Critères validés notamment par des audits externes d'évaluation, de certification, et de renouvellement.

Pourtant la question se pose évidemment d'une autre répartition modale pour les TMD.

De ce point de vue, chaque mode possède des qualités spécifiques qui doivent être mieux exploitées dans l'intérêt de la collectivité. Cependant, cela ne saurait être possible, sans la qualité totale qu'impose le TMD.

Je voudrais surtout insister sur trois aspects à mes yeux fondamentaux, le facteur humain lié à la qualité du personnel, les risques liés à la densité démographique des zones traversées et les possibilités de secours et d'évacuation.

Les reports modaux, s'ils sont possibles voire nécessaires doivent donc intégrer ces risques. Car nul n'est à l'abri de l'accident. Il n'y a pas de mode neutre en matière de TMD.

La masse des produits transportés peut être un facteur multiplicateur des conséquences, tant pour la santé, la faune, la flore, comme on l'a vu malheureusement par exemple avec certains accidents maritimes ou celui plus récent d'un Oléoduc.

L'analyse, des accidents les plus dramatiques, met en effet en évidence qu'un accident est rarement lié à une seule défaillance ; c'est là qu'intervient à mon avis le rôle stratégique de l'humain et donc de la qualité de l'homme qui transporte.

De ce point de vue le fait que le conducteur routier surveille en permanence la qualité de son chargement, est un élément central en matière de sécurité.

Mon propos doit vous paraître partisan, il a le mérite de la franchise et, il est conforme à mon souhait de ne pas voir fleurir la langue de bois dans nos échanges, au sein de notre ORT.

Pour conclure mon propos et avant de passer la parole à monsieur Romain Vernier chef du service prévention des risques de la DREAL et à Mr Dominique RAIN chargé de conduire les débats, je voulais vous dire que dans ce monde concurrentiel de plus en plus âpre, dans la crise que nous traversons, cette crise économique, sociale et financière, qui est la crise de la cupidité des hommes, la crise des non valeurs, qui tente de nous faire passer du capitalisme de l'entrepreneur et du travailleur à celui du capitalisme financier, sans fondements éthiques, sans morale, il est indispensable que nous sachions conserver le sens des valeurs et rester en paix avec notre conscience.

Le nombre de matières dangereuses ne cessera de croître au rythme de l'évolution technique de notre économie, nous ne pouvons donc pas, sacrifier les impératifs de sécurité au profit de la sous-tarification des transports de MD.

Il y va de l'intérêt de la marchandise, des populations, de l'environnement voir de l'avenir de notre société.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

Je crois vous avoir livré l'essentiel de ma pensée.

Je vous remercie de votre écoute.